



DOCUMENT À CONSERVER PAR
LA FAMILLE

DECOMPTE MENSUEL DES TARIFS DE LA DEMI-PENSION ANNEE 2021-2022

APPROVISIONNEMENT DU COMPTE ELEVE :

**Attention : le compte cantine élève doit toujours être positif.
La cantine doit être payée à l'avance.**

	Nombre de repas	Tarif au 1 ^{er} septembre 2021	TOTAL du mois
SEPTEMBRE 2021- rentrée 6 ^o	16	3.84€	61.44€
SEPTEMBRE 2021- rentrée 5 ^o /4 ^o /3 ^o	16	3.84€	61.44€
OCTOBRE 2021	13	3.84€	49.92€
NOVEMBRE 2021	13	3.84€	49.92€
DECEMBRE 2021	10	3.84€	38.40€
JANVIER 2022	17	3.84€	65.28€
FEVRIER 2022	8	3.84€	30.72€
MARS 2022	18	3.84€	69.12€
AVRIL 2022	9	3.84€	34.56€
MAI 2022	16	3.84€	61.44€
JUIN 2022	16	3.84€	61.44€
JUILLET 2022	3	3.84€	11.52€

➤ 3 possibilités pour régler la cantine :

- En ESPECES au secrétariat intendance – pôle de l'Administration
- Par CHEQUE à l'ordre du collège d'Aramont à déposer dans la boîte aux lettres à l'entrée du pôle de l'Administration
- Par CARTE BANCAIRE sur le site du collège d'Aramont-Verberie ou Pronote. Demandez les codes ALISE au secrétariat d'intendance.

▲ En cas de **difficulté de paiement**, vous pouvez prendre contact avec l'Assistante Sociale ou la secrétaire d'Intendance du collège d'Aramont. L'Assistante sociale, après étude de votre situation, (dossier, pièces justificatives...) réalise une demande d'aide (fonds sociaux) pour le règlement des repas. N'hésitez pas à les contacter !

N'oubliez pas également de renseigner les **DOSSIERS DE BOURSES NATIONALES MIS EN LIGNE EN SEPTEMBRE**.

Les dossiers de bourses DEPARTEMENTALES seront distribués aux élèves courant septembre 2021.